# Manager en Ressources Humaines

Titre certifié niveau 1 - Délivré en partenariat avec Sciences U-Lyon



# e Manager en Ressources Humaines conçoit, anime les projets de développement liés au potentiel humain de l'entreprise. Cadre de l'entreprise, il met en oeuvre

la stratégie RH.

I est reponsable de l'équipe chargée d'assurer le quotidien administratif et juridique de la gestion du personnel.

# Pour qui?

- Les étudiants titulaires d'un niveau II (Bac+3)
- Les salariés dans le cadre d'un contrat en alternance, ou dans le cadre du Plan de Développement des Compétences, de la VAE, du CPF monétisé et du CPF de Transition Professionnelle.

# Dans quelles entreprises ?

- Au sein d'une direction RH dans les groupes ou grandes entreprises pour des postes de cadre junior RH.
- Dans une PME-PMI dans des fonctions liées à la gestion du personnel (gestion sociale, paies, déclarations, etc ...)

# Les compétences préparées ?

Management

Le manager des Ressources Humaines est en capacité de gérer l'équipe de collaborateurs chargée d'assurer le quotidien administratif et juridique de la gestion du personnel.

• Mise en œuvre des fonctions RH

Le manager des Ressources Humaines met en œuvre les différentes fonctions RH : Recrutement, plan de formation, gestion des carrières, gestion des compétences ...

• Conception et pilotage des projets RH

Le manager des Ressources Humaines conçoit et anime les projets de développement liés au potentiel humain de l'entreprise en cohérence avec la politique générale de l'entreprise.



## Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière Zl Courtine - 84000 Avignon Tél 04 90 80 66 66 contact@cfc-vdp84.fr

www.vincentdepaul84.com

# **▼** Et après le BAC+5?

- Insertion professionnelle.
- Possibilité de doctorat « Sciences de Gestion parcours Ressources Humaines CNAM »

# Quelles perspectives professionnelles ?

Le titulaire d'un Titre de niveau II (BAC+5) Manager en Ressources Humaines peut évoluer vers des fonctions au sein de Directions des Ressources Humaines ou de cabinets conseils en RH en tant que :

- Cadre junior : Assistant RH, Chargé de recrutement, Chargé de formation, Chargé de mission en gestion des compétences, Gestionnaire des carrières, des expatriés, Consultant junior ...
- Cadre RH (après une expérience réussie de 1 à 5 ans) : Adjoint au DRH, Responsable recrutement, Responsable formation, Gestionnaire de carrière...
- Cadre supérieur (après une expérience réussie de 5 à 10 ans) : DRH, Directeur des relations sociales, Responsable SIRH, Responsable rémunérations ...

# Manager en Ressources Humaines

# Modalités d'inscription

- Téléchargement du dossier de candidature
- sur www.vincentdepaul84.com Etude du dossier scolaire
- Réunion d'information
- (motivation, projet professionnel) Entretien individuel

# • Avis favorable de la commission d'admission CONDITIONS D'ADMISSION

- Obtention d'un contrat d'alternance

PÉRIODE D'INSCRIPTION Du 1 février au 30 septembre de chaque année en fonction des formations et des places disponibles.



- Coût de la formation pris en charge
- Pas de frais de dossier
- Aide efficace à la recherche d'entreprise (ateliers « Méthodologie de Recherche d'Entreprise », suivi régulier des démarches par le conseiller en formation) • Centre agréé TOEIC et Certification Voltaire

# Organisation de la formation

#### Durée de la formation

• 1000 heures de cours sur les 2 ans

#### Rythme de l'alternance

- 12 semaines de formation réparties sur l'année.
- Fréquence moyenne : une semaine de cours / 3 semaines en entreprise.

### Suivi du parcours de formation

- 2 visites annuelles en entreprise pa r un formateur référent.
- Un entraînement régulier aux épreuves orales professionnelles et linguistiques.

# Les enseignements

- Année 1
- UE Développement
- UE Management et Ressources Humaines UE Gestion-Entrepreneurial
- UE Applications professionnelles (Ateliers projet / Anglais)
- Année 2
- UE Management des hommes
- UE Management et expertise RH UE Management Stratégique UE - Applications professionnelles (Mission d'expertise, TOEIC)

# Conditions de délivrance du titre

Sont admis a utomatiquement à l'issue des épreuves, les étudiants qui remplissent l'ensemble des conditions suivantes :

- Moyenne minimum égale à 10/20 à chacune des UE.
- Note supérieure ou égale à 6/20 à chacune des études de cas de fin d'UE.
- Avoir été présent(e) à toutes les épreuves d'examen, l'absence à une épreuve impliquant un zéro éliminatoire.

Une session de rattrapage a lieu en cours d'année pour les candidats ayant moins de 10/20 de moyenne à une UE.

Pour la soutenance orale, le rattrapage a lieu en année n+1, le cas échéant.



# Centre de Formation **Professionnelle** et d'Apprentissage

710 rue de l'Aulanière ZI Courtine - 84000 Avignon Tél 04 90 80 66 66 contact@cfc-vdp84.fr

# Modalités d'examen II n'y a pas de coefficient affecté aux épreuves

Epreuves	Forme	Durée
Pour toutes les UE :		
Evaluations modulaires (40%)	Ecrit	Variable
Etude de cas	Ecrit	5 à 6 h
Evaluation entreprise	Pratique	Compétences acquises en milieu professionnel
Dossier projet, mission d'expertise	Ecrit	A rendre aux dates fixées
Soutenance	Orale	30 minutes